

Sensibilisation aux nouvelles règles relatives à la protection des données – RGPD

1 journée

Le Conseil de l'Union Européenne vise le renforcement et l'harmonisation en matière de protection des données de tous les individus au sein de l'Union Européenne (UE). Cette réglementation affecte toutes les organisations qui traitent les données personnelles au sein de l'UE. La formation « Sensibilisation aux nouvelles règles relatives à la protection des données » (RGPD ou GDPR) vous permet d'appréhender le nouveau règlement européen et de saisir les principes directeurs édictés. Sont présentés le cadre juridique, les enjeux, la mise en application et les différentes étapes de mise en conformité, les rôles, le plan d'action et les évolutions qui viennent compléter la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite « Loi Informatique et libertés ». Nous évoquons les fondamentaux, l'organisation et la pratique de la protection des données pour être conforme à cette réglementation. Le formateur a l'expérience terrain sur le sujet et possède des certifications.

Objectifs

- Comprendre les principes du nouveau règlement
- Expliquer les risques et les enjeux
- Décrire les principales mesures
- Identifier toutes les évolutions liées à la « Loi informatique et libertés » et le Règlement européen
- Connaître les rôles et les responsabilités
- Mettre en œuvre le projet de conformité dans votre entreprise

Prérequis

- Aucun pré-requis. Tout stagiaire qui se présente à l'examen doit avoir suivi la formation. Le stagiaire doit se munir de sa pièce d'identité pour le passage de l'examen.

Public

- CIL, Directeurs RH, IT, Financier, Juridique, Administratif et toute personne impliquée dans un projet de conception/mise en œuvre/gestion de projets traitant des données à caractère personnel.

Durée

- 1 journée : 9h00-17h00 - 7 heures
- Intégrant 1 pause matin et après-midi et pauses déjeuners

Déroulement pédagogique

Projection du cours. La formation est en langue française. Le cours est théorique à 80% et 20% pratique avec des discussions, partage d'expérience et quizz. Une attestation de formation est délivrée en fin de formation.

Programme

Principes fondamentaux de protection des renseignements personnels et des données : Définitions-Donnée personnelle- Motifs légitimes et limitation de la finalité -Autres exigences pour le traitement légitime des données personnelles- Droit des personnes concernées- Violation de données et procédures associées

Organisation de la protection des données : Importance de la protection des données pour l'organisation (les activités requises exemples de violations, application des règles)- Autorité de contrôle (rôle et responsabilités) - Transfert de données personnelles vers des pays tiers- Les règles d'entreprise contraignantes.

Pratique de la protection des données : Protection des données dès la conception et protection des données par défaut -Analyse d'impact relative à la protection des données (DPIA)- Pratique des applications liées à l'utilisation des données, gestion du cycle de vie des données (DLC), rétention et minimisation des données, la données dans le domaine du marketing.